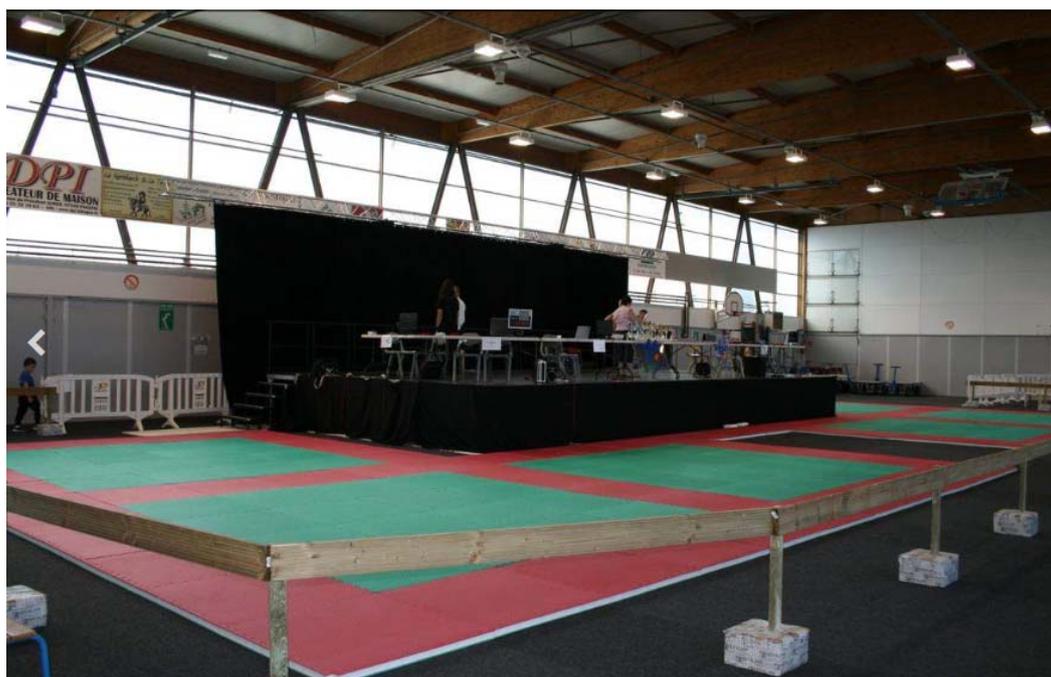




28^{ème} Tournoi des Arts du Feu Richard VILLEFRANQUE



PANAZOL le 15 juin 2019

Mail : judo.panzol@hotmail.com



Gymnase GUILLEMOT
Allée Joseph Guillemot



REGLEMENT

Le règlement en vigueur est celui de la FFJDA (arbitrage, temps de combats). Des adaptations seront faites en fonction du nombre de combattants.



Les participants invités seront en règle dans leurs clubs respectifs (licence et certificat médical).

Les poules seront composées de préférence de 4 combattants et de façon morphologique.

Les catégories Micro-poussins combattront au sol.

Pour les Mini-poussins, les Poussins et les Benjamins, le combat commencera debout à partir de la ceinture blanche-jaune. Les autres auront le choix de commencer debout ou au sol.



LES HORAIRES DES PESEES

- Micro-poussin(e)s né(e)s en 2013 et 2014 :	Filles :	10h30 – 10h50
	Garçons :	11h00 – 11h30
- Mini-poussin(e)s né(e)s en 2011 et 2012 :	Filles :	15h20 – 15h40
	Garçons :	15h50 – 16h20
- Poussin(e)s né(e)s en 2009 et 2010 :	Filles :	13h00 – 13h20
	Garçons :	13h30 – 14h00
- Benjamin(e)s né(e)s en 2007 et 2008 :	Filles :	8h40 – 9h00
	Garçons :	9h10 – 9h40

Pour le bon déroulement de la compétition, nous vous rappelons que les retardataires ne pourront pas s'inscrire. Certains que vous comprendrez notre démarche, nous vous remercions d'attirer l'attention et de sensibiliser vos judokas et leurs parents sur ce point afin d'éviter toute déception et frustration.

**FIN PREVISIONNELLE DE LA MANIFESTATION
ET REMISE DES RECOMPENSES AUX CLUBS 18 HEURES 30**

CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

① INDIVIDUEL :

Médailles ou trophées à tous les participants

A la fin des combats de chaque poule, les récompenses seront remises sur le podium principal



② PAR CLUB :



Le classement général par club sera établi en appliquant le barème suivant :

Une place de 1^{er} rapportera 10 points à son club

Une place de 2^{ème} rapportera 7 points à son club

Une place de 3^{ème} rapportera 5 points à son club

Une place de 4^{ème} rapportera 3 points à son club

Une place de 5^{ème} rapportera 1 point à son club

En cas d'égalité de points entre deux clubs, le club gagnant sera celui qui totalisera le plus de 1^{ères} places.

Chaque club recevra une récompense à l'issue de la manifestation.

③ PAR CATEGORIE D'AGE :

Le meilleur club de chaque catégorie d'âge sera récompensé. Celui-ci sera déterminé en fonction du ratio points/nombre de judokas.

Seuls les clubs avec plus de trois combattants dans la catégorie d'âge pourront participer à ce classement.

ARBITRAGE

L'arbitrage sera assuré par des arbitres départementaux et régionaux et par des jeunes arbitres du club.

Un Commissaire Sportif officiel sera présent à chaque table de marque.



RESTAURATION

Un espace restauration couvert sera installé aux abords du gymnase où vous pourrez vous installer pour manger.

Une baraque à frites sera présente à l'extérieur et les judokas et leurs accompagnateurs pourront trouver de quoi déjeuner (sandwiches, saucisses, merguez, frites...).



A l'intérieur, vous pourrez trouver des pâtisseries, des bonbons, et des boissons.



ENGAGEMENTS

Les engagements pour le 28^{ème} tournoi des Arts et du Feu Richard Villefranque sont gratuits.

Ils doivent nous parvenir impérativement au plus tard le 08 JUIN 2019.

Vous voudrez bien nous indiquer pour chaque participant (sous format Excel) :
Le nom - Le prénom - Le sexe - L'année de naissance - La catégorie d'âge

Nous insistons sur le fait qu'aucune liste entière ne sera acceptée le jour même, cependant des retouches de dernière minute exceptionnelles pourront être acceptées.

EDITION 2018

En 2018, 21 clubs étaient présents dont 2 de l'Allier (03), 2 de la Charente (16), 2 de Dordogne (24)...

